



P. 9

**Protégez vos patients et votre établissement à l'aide d'un système de suivi des instruments**

P. 11

**Programme d'agrément des personnes qui travaillent dans le milieu.**

**En plus +**

Retour sur le colloque

PAGE 5 À 8

Politiques et procédures

PAGE 13

Rapport annuel  
2008-2009

PAGE 14

Plan d'action du TC 262\*

PAGE 16

ASSOCIATION  
DES GESTIONNAIRES  
EN STÉRILISATION



**Une publication pour les gestionnaires en stérilisation**

**[www.sterilisationags.com](http://www.sterilisationags.com)**

## Mot de la présidente



Cher (e) s collègues,

Le colloque édition 2009, qui s'est déroulé les 29 et 30 octobre derniers fut un réel succès. La participation a été très grande; on parle de plus de 150 inscriptions et 38 kiosques.

La diversité et la qualité de nos conférences ont été grandement appréciées par les congressistes. Je crois que le domaine de la stérilisation prend de plus en plus sa place et le taux de participation de cette année au colloque le démontre bien.

La présence de représentants du Centre Provincial de Référence en Stérilisation, de l'Institut National de Santé Publique du Québec, le MSSS, d'Agrément Canada, l'AETMIS et du CSA nous présentant le travail accompli depuis une année a, je crois, eu un effet motivant pour nous tous qui sommes habitués à œuvrer dans l'ombre.

Le concours AGS Excellence 3M a fait, encore cette année, 10 heureux gagnants.

Nous en profitons pour remercier tous les conférenciers qui ont rendu cette journée si enrichissante et tous nos commanditaires qui ont entièrement financé l'événement cette année. Je crois que nous avons répondu à plusieurs questions chez nos membres avec tous ces sujets si fervents d'actualité. Également, un merci tout spécial à mesdames Murielle Colette, Nicole Major et Julie Sauvé qui ont travaillé bénévolement à cet événement. Monsieur Robert Chenail, responsable de prendre en photos les moments forts de cet événement. Ainsi qu'à madame Diane Simard qui a généreusement accepté d'animer cet événement. Nous voulons également signaler le travail de notre secrétaire Guylaine Denault qui nous aide souvent à nous rappeler les petits détails qui font que cet événement se déroule sans anicroches.

J'en profite également pour vous rappeler qu'il est temps de renouveler votre adhésion. Si vous n'êtes pas encore membre, il est temps de vous joindre à nous. Vous trouverez une fiche d'adhésion dans ce bulletin, si vous n'avez pas déjà reçu la vôtre par la poste. Vous remarquerez qu'encore cette année, les frais sont demeurés les mêmes. Mais attention, vous devez **renouveler votre adhésion avant le 1<sup>er</sup> juin 2010**.

Pour l'année 2010, il y aura des changements au sein de l'exécutif. En effet, je laisse mon siège de présidente à madame Anne-Marie Rancourt qui saura mener à bien tous les dossiers entrepris à l'Association. Pour ma part, je demeure à l'exécutif en tant que vice-présidente. Pendant dix années, j'ai eu l'honneur d'occuper ce poste et ce fût un enrichissement de tous les instants. La passion qui occupe chacun d'entre vous a permis à l'Association de faire avancer beaucoup de dossiers et le travail n'est pas fini, loin de là. Je remercie tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont travaillé avec moi avec rigueur tout au long de ces dix belles années.

En attendant de vous revoir bientôt, le comité exécutif se joint à moi pour vous souhaiter de très et une bonne et heureuse année 2010.

Johanne Dionne  
Présidente sortante

## Conseil d'administration

Mme Anne-Marie Rancourt,  
présidente  
CUSM-Hôpital Général  
de Montréal

514 934-1934 poste 43257

Mme Johanne Dionne,  
vice-présidente

C.H.U.M., Hôtel-Dieu

514 890-8000 poste 15374

Mme Lucie Lafrenière,  
directrice

C.H. Régional de Trois-Rivières

819 697-3333 poste 69805

Mme Lucie Lefebvre,  
trésorière

Hôpital Maisonneuve - Rosemont

514 252-3400

Mme Diane Lagacé,  
directrice

CHUQ - Hôtel Dieu

M. Gilles Brault,  
directeur

CHUM, Hôtel-Dieu

Mme Lucie Roussy,  
directrice

CHUQ

418 525-4444 poste 47055

Isabelle Bennett  
directrice

Centre Chirurgical de Laval

450 687-0445 poste 113

## Sommaire

Mot de la présidente .....	2
Retour sur le colloque .....	5
Liste des gagnants du concours AGS Excellence 3M .....	6
Protégez vos patients .....	9
Programme d'agréments .....	11
Politiques et procédures .....	13
Au revoir .....	13
Rapport annuel 2008-2009 .....	14
Plan d'action du TC 262* .....	16
O.J. Assemblée générale 2008 .....	17
Demande d'adhésion 2010 .....	17
P.V. Assemblée générale 2007 .....	18
Nouvelle du Cégep de St-Laurent .....	21
Tarifcation Publicitaire .....	21
Publicité Cégep St-Laurent .....	20
Publicité Cégep St-Laurent .....	22
Publicité de J&J .....	23
Publicité de Damed .....	24

## RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AUTOMNE



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de l'assemblée générale, les membres ont voté à l'unanimité sur l'ensemble des propositions qui étaient à l'ordre du jour.

### CÉGEP ST-LAURENT

Formation des employés  
en stérilisation:

Monsieur Patrick Caron du CEGEP Saint-Laurent est venu nous faire un résumé de la situation sur l'attestation d'études collégiales. On sait que le MELS n'a pas encore fait de choix final entre le DEP et l'AEC en ce qui a trait au cours de formation en stérilisation. Le nouveau titre d'emploi n'est pas encore déterminé par le MSSS.



### COLLOQUE 2009, 29 ET 30 OCTOBRE

Le colloque organisé par le conseil d'administration de l'association des gestionnaires en stérilisation sous le thème de «Tolérance zéro, pas de risque à prendre» a été un succès. Les sujets choisis pour les conférences ont reçu de très bons commentaires.

MODÉRATRICE

## RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AUTOMNE



### PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui ont veillés au bon déroulement des activités.

### BÉNÉVOLES

Pour la première fois le colloque s'est tenu au Centre des Congrès de Québec. La grandeur de la salle a fait la joie des exposants et des participants qui pouvaient circuler librement d'un kiosque à l'autre. La salle à diner offrait également un vaste espace pour recevoir tous les participants.



### LES CONFÉRENCES

#### Dr Marchand

Le docteur Marchand nous a clairement informé sur la gestion du risque.

# RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AUTOMNE

## LES CONFÉRENCES



### M. Raymond Lach

«Comment l'obtenir?» On parle évidemment de vapeur... et monsieur Raymond Lach sait comment obtenir une vapeur à 97%

### M. Gino Blanchette (Sans photo)

L'identification et l'évaluation des phénomènes dangereux et risques en CSST et au service central de stérilisation nous ont été présentées par monsieur Gino Blanchette.

### M. Gnahoua Zoabli

Monsieur Gnahoua Zoabli a su renseigner les participants par les informations qu'il a données sur le processus d'achat, l'utilisation et le suivi du retraitement des dispositifs médicaux réutilisables



### M. Jasmin Bergeron

«Wow!» À la fin de la conférence de monsieur Jasmin Bergeron, toute l'assemblée a dit «WOW» tellement il a suscité l'enthousiasme. Le titre de sa conférence ne pouvait être plus approprié.

# RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AUTOMNE

## SUIVI DES TRAVAUX DE L'INSPQ

### LES GRANDES INSTANCES

Les travaux en partenariat avec le CPRS, l'INSPQ, l'AGS, le CHQ, le DGCFB et le DGPRM ont mené à un plan d'action sur le contrôle des infections nosocomiales avec une recommandation de 5 actions axées sur le retraitement des dispositifs médicaux:

- 1 uniformiser les pratiques RDM afin de prévenir les infections nosocomiales
- 2 encadrer l'utilisation du matériel
- 3 établir des normes pour les installations matérielles et les équipements médicaux
- 4 préciser les rôles des instances locales, régionales et nationales relatives à la gestion de risque et de retraitement
- 5 développer l'expertise des intervenants du réseau par une formation de base et une mise à jour continue



En résumé, plusieurs étapes ont déjà été réalisées. La position du ministère est que les établissements cessent de procéder eux-mêmes au retraitement du MMUU et que ceux qui veulent réutiliser le MMUU confient le retraitement à des entreprises recommandées par un organisme de contrôle de qualité.

**À VENIR EN 2009 - 2010**

Ligne directrice et protocole RDM incluant les instruments orthopédiques

**Concours**

**AGS**

**Excellence 3M**

La compagnie 3M et les membres de l'exécutif sont heureux de présenter leur félicitations aux 10 récipiendaires d'un montant de 100\$.

Prix reçus à l'occasion de l'atelier sur le questionnaire du Concours AGS Excellence 3M.

**VOICI LA LISTE DES GAGNANTS 2008**

1. Mme Lise Beausoleil Centre Métropolitain de chir plastique
2. M Luc Genier CSSS de Sept-Îles
3. Mme France Gauette Hôtel-Dieu de Lévis
4. Mme Chantal St-Hilaire CSSS du Suroît
5. Mme Nicole Lalonde
6. M Felice Petraglia Hôpital Sacré-Coeur de Montréal
7. M Marco Auclair HEJ et HSS du CHA
8. M Sylvain Dallaire CSSS de Jonquière
9. Mme Geneviève Nadeau Hôtel-Dieu de Lévis
10. M Mohamed Chariti Hôpital Maisonneuve-Rosemont



**FÉLICITATIONS À TOUS LES GAGNANTS**

# RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AUTOMNE

## KIOSQUES

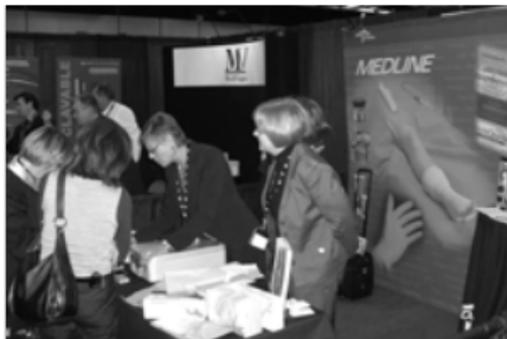
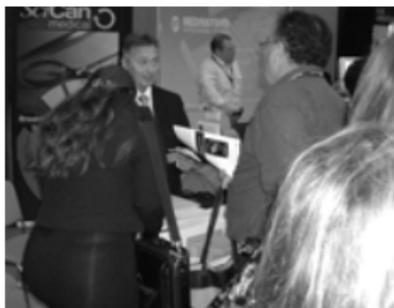
Beaucoup d'intérêts de la part des participants qui sont comme toujours à l'affût des nouveautés qui ne cessent d'évoluer.



# RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'AUTOMNE

## KIOSQUES

Beaucoup d'intérêts de la part des participants qui sont comme toujours à l'affût des nouveautés qui ne cessent d'évoluer.



## SOUPER DANSANT

Nouvel attrait en 2009,  
beaucoup de participants.  
Donc un franc succès pour  
une première fois.

Tout le monde s'est  
grandement amusé.  
Pourquoi pas un orchestre  
pour l'an prochain ?

Gilles Brault,  
Directeur

## Protégez vos patients et votre établissement à l'aide d'un système de suivi des instruments

Auteur : Lisa Waters-Davis, infirmière

Date d'affichage : 2009-02-27

© Virgo Publishing, 2009.

<http://www.infectioncontrolday.com/>

Peut-on garantir à tous les patients qu'il est possible de déterminer de quel stérilisateur et de quelle charge provient chaque instrument utilisé dans le cadre de l'intervention chirurgicale qu'ils ont subie? Les pratiques recommandées par l'ANSI/IAAMI et les normes de l'industrie en matière de stérilisation appuient la notion selon laquelle tous les articles utilisés dans le cadre d'une intervention doivent être examinés à des fins de vérification de la stérilité et doivent pouvoir être mis en correspondance directe avec le patient sur lequel ils ont été employés. Cela s'avère important non seulement sur le plan de la prévention des infections, mais également sur le plan juridique. Lorsqu'un indicateur biologique affiche un résultat positif après la mise en circulation des instruments et que l'établissement est contraint de procéder à leur rappel, l'emploi d'un système de suivi permet au personnel clinique de connaître avec certitude l'identité des patients sur lesquels des instruments de la charge « suspecte » ont été utilisés. De plus, cela permet de s'assurer que son établissement respecte les normes de l'industrie et prend les mesures appropriées pour prévenir les infections chirurgicales.

L'emploi d'un système informatique automatisé compte parmi les méthodes utilisées pour suivre le cheminement des instruments. Les systèmes informatiques de suivi des instruments permettent de suivre efficacement les instruments tout au long du cycle de traitement grâce à une technologie de lecture des codes à barres qui facilite le suivi, depuis la décontamination jusqu'à la stérilisation. Ces systèmes comportent un inconvénient, s'il en est un, soit leurs coûts d'achat et de mise en œuvre. L'argent se faisant de plus en plus rare, bon nombre de directeurs cliniques et de spécialistes en prévention des infections désirent se doter d'un tel système, mais ne disposent pas de fonds suffisants pour mettre leur plan à exécution.

Cela ne constitue toutefois pas une raison valable de ne posséder aucun système de suivi des instruments. Il existe plusieurs solutions de rechange abordables et un établissement n'est pas obligé de dépenser des milliers de dollars pour se conformer aux normes de l'industrie et aux pratiques recommandées.

L'emploi de cartes de suivi des instruments représente une solution de rechange aux systèmes de suivi automatisés. Bien qu'elles n'offrent pas tous les avantages que peuvent présenter de tels systèmes, elles constituent un moyen abordable et efficace d'identifier directement le patient sur lequel les instruments stérilisés ont été utilisés. Avant la stérilisation, l'infirmière ou le technicien responsable de la stérilisation des instruments appose une étiquette d'information sur la charge (laquelle contient des renseignements sur la charge et le stérilisateur) sur la carte de suivi des instruments. L'infirmière ou le technicien fixe ensuite la carte sur les pochettes, les articles enveloppés et les contenants, à l'aide de ruban indicateur, avant de les soumettre au processus de stérilisation. Une fois les instruments acheminés à la salle d'opération, on inscrit les renseignements manquants sur la carte, on la retire de la charge et on l'intègre au dossier du patient.

Les établissements peuvent également élaborer leur propre méthode de suivi des instruments en fonction des ressources qu'ils ont à leur disposition et de leurs besoins. C'est notamment le cas du Parkridge Surgery Center, à Columbia en Caroline du Sud, qui utilise un système unique pour veiller à la stérilité des instruments et identifier les patients sur lesquels ces derniers ont été utilisés, à un coût minime.

Étant donné que le Parkridge Surgery Center utilise des indicateurs mécaniques, des indicateurs biologiques et des indicateurs chimiques (IC) internes et externes dans le cadre de son programme d'assurance de la stérilité, il les a intégrés à son système de suivi. Une fois que le paquet stérilisé est ouvert (tout juste avant la chirurgie), l'indicateur interne (une bande indicatrice) est retiré de celui-ci par un technicien ou une infirmière, qui prend note

des renseignements qui figurent sur l'étiquette d'information sur la charge, soit le numéro du stérilisateur, le numéro de la charge, la date de la stérilisation ainsi que l'identificateur de l'article, et les inscrits à l'endos de la bande indicatrice. On remet ensuite cette bande à une infirmière de salle d'opération qui est chargée de la mettre dans une enveloppe portant l'autocollant d'identification du patient; l'enveloppe est ensuite ajoutée au dossier du patient.

S'il s'avère difficile d'écrire à l'endos des IC employés, on peut consigner tous les renseignements pertinents directement sur l'enveloppe. En inspectant visuellement chaque indicateur et en compilant ces renseignements, le Parkridge Surgery Center est en mesure d'identifier directement la charge stérilisée dont provient chacun des articles utilisés pendant le séjour du patient. Cela permet ainsi de s'assurer que l'on a vérifié et documenté la stérilité, conformément aux pratiques recommandées.

Que l'on utilise un système de suivi automatisé ou manuel, ou que l'on mette au point sa propre méthode de suivi, les étapes de mise en œuvre demeurent les mêmes. La formation sur le système utilisé constitue l'étape la plus importante. Il importe que chacun des membres du service de chirurgie connaisse de manière approfondie le système de suivi des instruments mis en place. Peu importe la méthode employée, tous les renseignements requis doivent être consignés au dossier, y compris le numéro du stérilisateur, le numéro de la charge et la date de la stérilisation. Le fait de consigner ces renseignements permet d'établir la correspondance entre le patient et la date de stérilisation de l'instrument ainsi que la charge et le stérilisateur dans

lesquels ce dernier a été traité. Par ailleurs, il est recommandé de procéder à une évaluation après la mise en œuvre du système. Une telle évaluation permettra à l'établissement de recueillir les commentaires du personnel, lesquels s'avèrent d'autant plus précieux que chaque bloc opératoire mène ses activités différemment et y va de sa touche personnelle à l'égard du système utilisé. De plus, les établissements qui soumettent leur système de suivi des instruments à une telle évaluation sont susceptibles d'accroître l'efficacité de leurs employés.

La mise en œuvre d'un système de suivi des instruments aidera chaque établissement quel qu'il soit à dispenser des soins de qualité supérieure à ses patients. Tout établissement qui se dote d'un tel système peut se fier aux mesures de prévention des infections qu'il prend et aux efforts qu'il déploie pour éliminer les infections chirurgicales. De plus, en prouvant que les normes de l'industrie ont été respectées pour chacun des instruments stérilisés, ce système permet aux établissements de se conformer aux pratiques recommandées, les protégeant ainsi sur le plan juridique. Plus important encore, grâce à ce système, le personnel clinique peut promettre aux patients que chaque instrument utilisé dans le cadre de l'intervention a fait l'objet d'un suivi depuis l'étape de la stérilisation.

Lisa Waters-Davis, infirmière, est la directrice clinique du Palmetto Health Parkridge Surgery Center. À titre de membre de l'ASC Association et de la South Carolina Ambulatory Surgery Center Association, elle a consacré une bonne partie de sa vie professionnelle et personnelle à la prévention des infections et à l'élimination des infections chirurgicales.

# Programme d'agrément des personnes qui travaillent dans le milieu.

**Nouveau**

## Technicien agréé en retraitement des dispositifs médicaux (TARDM)

Josette Forest inf. B. SC. TARDM  
Personne ressource pour les francophones  
Gaétane Picard 514-428-2418.  
Gaetane.picard@csa-international.org

En 2009, CSA a conçu un programme d'agrément du technicien en retraitement des dispositifs médicaux (TRDM) afin de fournir l'assurance que le technicien qui travaille présentement possède les connaissances, les compétences et les habilités jugées nécessaires pour s'acquitter de ses tâches professionnelles.

Pourquoi devrai-je m'inscrire à cet examen? Pour vérifier, améliorer et mettre mes connaissances à jour. Comme le retraitement des dispositifs médicaux (D.M.) évolue continuellement ainsi que les technologies des D.M. et que nos sources de références se retrouvent dans différents documents provinciaux ou canadiens, il est souvent difficile de se tenir à jour. L'examen est une méthode cohérente d'évaluation, de mesure et de reconnaissance des connaissances individuelles des travailleurs. C'est un besoin qui se fait sentir de plus en plus à travers le Canada. Cet examen est valable pour une période de 5 ans. Durant cette période, le technicien certifié doit se tenir à jour.

Quelles sont les exigences à des fins d'admissibilité de cet examen? Il y a deux options pour s'inscrire à cet examen.

### Première option

Le candidat possède un diplôme d'étude de secondaire V ou l'équivalent et il a complété un programme de retraitement des dispositifs médicaux et 500 heures d'expérience pratique.

ou

### Deuxième option

Le candidat possède quatre milles (4000) heures d'expérience de travail en retraitement des dispositifs médicaux obtenues au cours des cinq (5) dernières années.

### Dans les deux options

Le candidat doit fournir une preuve de l'expérience ainsi acquise, sous forme de liste de vérification des compétences.

*Vous ne devez pas confondre ce programme avec celui offert sous peu par le CÉGEP St-Laurent qui est: « la reconnaissance des acquis »*

Le frais de cet examen est :

Présentation de la demande initiale (non remboursable)	\$68.00
Examen d'agrément	\$195.00
Total	\$263.00

### Planification et tenue de l'examen

Une fois que le candidat a transmis tous les renseignements requis ainsi que la documentation et qu'il est admis à l'examen d'agrément, il recevra un avis de planification de l'examen (APE). Dans cet avis sont incluses les instructions pour communiquer avec l'examineur qui vous informera du lieu de l'examen. Il y a des centres organisés pour faire l'examen dans les grandes villes au Canada. CSA utilise un système informatisé pour faire passer ses examens d'agrément aux candidats. Lorsque ces grandes villes ne sont pas accessibles, CSA peut déterminer le lieu pour que l'examen soit en format papier. CSA doit recevoir au moins 10 candidatures pour fixer la date d'un examen.

### Examen

Vous pouvez trouver la documentation concernant l'examen sur le site de CSA «guide d'agrément des personnes».

La durée de l'examen est de 2 heures et il y a 100 questions à choix multiples. Il n'y a pas de note de passage. Vous réussissez ou vous échouez l'examen.

L'examen se déroule en français ou en anglais.

Les éléments dans le contenu de l'examen sont les suivants :

- Système de qualité
- Prévention et lutte contre l'infection
- Santé et sécurité au travail
- Procédé de décontamination
- Désinfection de haut niveau
- Assemblage

- Stérilisation des dispositifs médicaux
- Stockage, transport et distribution
- Endoscopie flexible

Vous pouvez retrouver sur le site Web cité plus haut plus de détails aux pages 17 et 18, sur les sujets traités dans l'examen.

Les sources de références pour vous préparer à l'examen sont les documents suivants :

#### **Normes CSA**

- Z314.3 Stérilisation effective à la vapeur dans les établissements de santé
- Z314.8 Décontamination des dispositifs médicaux réutilisables
- Pratiques exemplaires provinciales et territoires (p.ex. celle du (CCPMI)
- Agence de santé publique du Canada (documents d'orientation sur l'hygiène des mains, le nettoyage, la désinfection et stérilisation et la MCJ et l'ASPC.
- Normes de la SGNA relatives à la lutte contre l'infection en retraitement des endoscopes gastro-intestinaux flexibles.

Les sources de références ci-dessous sont des lectures recommandées

Lignes directrices en matière de désinfection et de stérilisation des CDC.

- Lignes directrices et normes de l'AIISOC, de la CSGNA et de la CHICA
- Autres normes de CSA, notamment :
- Z314.2 Stérilisation effective à l'oxyde d'éthylène dans les établissements de santé
- Z314.10 Sélection, utilisation, entretien et lavage des enveloppes, des blouses de chirurgien et des champs textiles réutilisables utilisés dans les établissements de santé
- Z314.14 Sélection et utilisation des contenants de stérilisation rigides
- Z314.15 Stockage, entreposage et transport des dispositifs médicaux propres et stériles
- Z314.22 Gestion des dispositifs médicaux empruntés, partagés et loués.

Ce sont toutes des normes et des documents que nous utilisons régulièrement lorsque nous travaillons au retraitement des dispositifs médicaux réutilisables.

Nous invitons tous ceux et celles qui sont en quête d'un rafraîchissement de leurs connaissances de s'inscrire à cet examen. Nous avons tous comme vœux pieux d'augmenter le niveau de connaissance au Québec.

#### **Acronymes**

CCPMI

Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (Ontario) – «Pratiques exemplaires en matière de nettoyage, de désinfection et de stérilisation dans tous les établissements de soins de santé», 2006.

ASPC

Agence de la santé publique du Canada.

AIISOC

Association des infirmières et infirmiers de salles d'opération du Canada.

CSGNA

Société canadienne des infirmières et infirmiers en gastroentérologie et travailleurs associés.

CHICA

l'Association pour la prévention des infections à l'hôpital et dans la communauté – Canada.

SGNA

Société des infirmières et infirmiers en gastroentérologie et travailleurs associés.

MCJ

Maladie de Creutzfeldt-Jakob.

CDC

Centers for Disease Control and Prevention.

# Politiques et procédures, enfin de l'action!

Josette Forest inf. B. SC. TARDM  
Personne ressource pour les francophones  
Gaétane Picard 514-428-2418.  
Gaetane.picard@csa-international.org

En mars dernier, se tenait un forum de deux jours sur le retraitement et la stérilisation des appareils médicaux réutilisables organisé par Agrément Canada. Durant ces deux jours, des conférenciers ont défilé devant nous dont une personne de la Colombie Britannique qui nous a parlé de son expérience.

Elle a vécu ce que plusieurs d'entre nous appréhendons i.e. la visite de l'Agrément en se sentant pas tout à fait prête. Surtout en ce qui concerne l'exigence d'avoir dans notre service des politiques et procédures écrites et à la disposition des gens qui travaillent.

Les responsables des différents services de stérilisation de la province de la Colombie Britannique se sont concertés et ont réussi, après des heures de recherches et de travail, à élaborer des politiques et procédures standards qu'ils ont partagés entre eux.

En écoutant cette dame, je me suis dit qu'il serait intéressant de pouvoir partager le travail réalisé dans cette province. À la période de questions, je lui ai signalé que nous vivions la même problématique, pour ne pas dire inquiétude, ici au Québec et voir même probablement dans tout le Canada. Je lui ai aussi fait remarqué que les normes qui nous régissent sont les mêmes et qu'on n'a pas à réinventer la roue chacun

de notre côté. À ce propos, je lui ai alors demandé si nous pourrions partager ces documents. Pour le moment cela ne semblait pas possible.

Quoique surprise par cette réponse, j'ai demandé s'il serait possible de les acheter. La réponse fut négative.

Par ailleurs, les gens présents sur place ont exprimé un besoin d'assistance en regard des politiques et procédures en RDM.

Sensibles au besoin exprimé au forum, le CPRS, MSSS, l'INSPQ et l'AGS, en sont venus à un commun accord qu'il fallait faire quelque chose pour aider les gestionnaires d'ici qui n'ont ni le temps et souvent ni les ressources pour faire un tel exercice. Un comité ad hoc a été créé et voici ce que cela a donné.

Des établissements ont reçu l'invitation de partager les documents que chacun d'entre eux ont faits. Nous travaillons actuellement à trier tout cela pour ne pas qu'il n'y ait des doublons et très bientôt nous serons en mesure de mettre à votre disposition ces documents sur le site de l'Association. De plus, vous retrouverez le protocole d'élaboration d'une procédure réalisé par le CPRS. Nous espérons que ces outils vous permettront de rencontrer les normes en ce qui à trait à l'élaboration de politiques et procédures. Donc surveillez bien le site et n'oubliez pas que ces documents seront non nominatifs et vous aurez à les adapter à votre institution.

[www.sterilisationags.com](http://www.sterilisationags.com)

Les membres du comité remercient tous ceux qui ont généreusement partagés leur documents et espèrent que cet exercice sera bénéfique pour nous tous.

## Au revoir

Les membres de l'exécutif de l'Association des gestionnaires en stérilisation tiennent à souligner l'excellent travail de notre secrétaire, Jacques Arseneault donc le passage fût trop court et qui, malheureusement pour nous, quitte l'exécutif.

En effet, monsieur Arseneault quitte pour de nouveaux défis dans sa carrière. Monsieur Arseneault a travaillé au sein de l'exécutif pendant 2 années avec une grande disponibilité, beaucoup de professionnalisme et passion. Nous lui disons bonne route.

Un sincère merci à toi Jacques,  
L'exécutif de l'AGS

# Rapport annuel 2008-2009

---

## Journal de l'Association

Madame Anne-Marie Rancourt, vice-présidente, a continué à travailler pour la publication du journal. Malheureusement cette année, nous n'avons pu publié en juin par manque de temps et d'articles intéressants. Nous sommes donc à la recherche d'articles. Madame Rancourt compte continuer à travailler sur le journal pour la prochaine année.

## Membres

L'Association offre toujours un tarif étudiant pour l'adhésion et pour l'inscription au colloque leur permettant ainsi d'avoir accès à cet événement annuel. Pour l'année 2008, l'Association compte 144 membres.

Plusieurs personnes se sont prises trop tard pour adhérer, soit après le 1<sup>er</sup> juin. Ce qui explique que le nombre d'adhésion n'est pas augmenté.

Rappelons que la date limite pour l'adhésion est toujours le 1<sup>er</sup> juin de chaque année et que cela vous donne la chance de participer au colloque à moindre frais en plus de pouvoir participer au tirage de trois forfaits pour participer au colloque gratuitement.

## Comité avisier

Le formulaire de déclaration d'incident / accident est en cours d'élaboration par ce comité dirigé par l'Institut. Des pilotes ont été implantés et le formulaire devrait voir le jour très bientôt.

## A.E.C. versus D.E.P. en stérilisation

Le MELS (Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports) a décidé de reprendre les travaux du début. En effet, une AST (Analyse de Situation de Travail) a été refaite en février 2009. Contrairement à celle faite en mars 2003, aucun gestionnaire n'a été invité à y participé ni les membres de

l'exécutif de l'AGS, ni les représentants du Cégep Saint-Laurent et du MSSS (Ministère de la Santé et des Services Sociaux). L'analyse s'est faite avec des représentants du terrain (préposés à la stérilisation avec ou sans AEC.). à ce jour, aucun rapport n'a été déposé.

## Demande de création d'un nouveau titre d'emploi à la nomenclature des titres d'emploi du Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Cette étape n'est toujours pas franchie, malgré les demandes faites, on nous répond qu'aucun élément nouveau dans le titre de préposé à la stérilisation n'est survenu en matière de description de tâche et de formation. C'est à la suite de la décision du MELS sur la formation de base exigée que nous pourrions refaire les démarches.

## Agrément Canada

Un forum a eu lieu les 24 et 25 mars derniers à Montréal. Plusieurs membres de l'exécutif y étaient. Nous sommes disponibles à fournir les informations dont vous pourriez avoir besoin dans la préparation de votre visite de l'Agrément.

## CPRS

Le Centre provincial de référence en stérilisation participe toujours aux réunions mensuelles de l'exécutif de l'AGS à titre de membre invité. Ceci dans le but d'échanger sur les nouveaux développements et les projets futures des deux instances. C'est madame Marie-Andrée Gagnon, coordonnatrice au CPRS qui le représente.

---

### Comité des partenaires

Aucune rencontre n'a eu lieu cette année. Rappelons le mandat de ce comité :

- Établir une communication efficace et directe entre le MSSS, et les représentants du comité de partenaires;
- S'assurer que les différents partenaires communiquent l'information pertinente à tous les membres et qu'ils obtiennent leur collaboration;
- Faciliter la transmission et le partage de l'information concernant l'avancement des travaux dans le dossier de la stérilisation (plan d'action intégré);
- Partager et communiquer avec le MSSS sur les enjeux susceptibles de se présenter dans le secteur du retraitement des dispositifs médicaux (stérilisation) ainsi que les solutions à envisager face à ces enjeux.

### CSA - certification

Du côté du développement de la certification en stérilisation, madame Josette Forest a continué à représenter l'AGS sur ce groupe de travail. Un premier examen a été écrit le 2 mai dernier. Il y a eu 79 participants et 46 l'ont réussi soit un taux de réussite de 58 %. Le questionnaire contenait 200 questions.

### CSA

Madame Anne-Marie Rancourt a poursuivi ses travaux pour l'Association au CSA. Elle a participé aux deux rencontres.

Par Johanne Dionne  
Présidente

# **Bulletin info AGS**

NOUS SOMMES  
FIERS DE VOUS  
OFFRIR UN JOURNAL  
DE QUALITÉ

MAIS NE POUVONS  
LE FAIRE SANS VOUS.

Envoyez-nous vos  
articles, expériences  
et feedback pour  
une prochaine  
publication.

[www.sterilisationags.com](http://www.sterilisationags.com)

## Plan d'actions du TC 262\* de 2009-2011

### 2009-2010 Normes pour publication :

Nouvelles éditions sont approuvées pour développement. Ces normes sont estimées pour publication pour l'année fiscale CSA 2009/2010.

	NORMES	PUBLICATION ESTIMÉE
Z314.15	Stockage, entreposage et transport des dispositifs médicaux propres et stériles.	Révision publique – juil.-09 4 <sup>e</sup> Quart publication – retarder.
Z15882	Stérilisation des produits de santé – Indicateurs chimiques – Guide pour sélection, l'utilisation et l'interprétation des résultats.	Publiée
Z15883	Partie 4	Publiée
Z17665	Partie 2 « Sterilization of health care products moist heat – Guidance on the application of ISO 17665-1	Publiée

### Les produits CSA PLUS sont dus pour révision et mise à jour :

	PRODUIT	STATUT
PLUS 1112	«Infection Prevention and Control in Office – Based Health Care and Allied Services (2 <sup>e</sup> édition)	Plan d'affaire soumis pour approbation – en suspend

### 2010 – 2011 Normes pour publication :

Ces nouvelles éditions sont approuvées pour développement. Un amendement est planifié avec deux réaffirmations requises pour nouvelles éditions en suspend et non complétés pour le mandat de révision dans les 5 ans.

### \*TSC Technical committee; comité technique - TC 262 Stérilisation

	NORMES	PUBLICATION ESTIMÉE
Z314.10	Sélection, utilisations, entretien et lavage des enveloppes, des blouses de chirurgien et des champs textiles réutilisables utilisés dans les établissements de santé.	Planification de retirer cette norme lors de la publication de la nouvelle édition.
Z314.10.1	«Selection and use of gowns, drapes and wrappers in health care facilities	Publication prévue 2010
Z314.10.2	«Maintenance and laundering of reusable gowns, drapes and wrappers in health care facilities	Publication prévue 2010
Z314.14	Sélection et utilisation des contenants de stérilisation rigide.	Réaffirmation – avril 2009 Publication nouvelle édition 2010-2011
Z314.22	Gestions des dispositifs médicaux empruntés, partagés et loués.	Réaffirmer 2009 Publication estimée 2011-2012
Z314.8	Décontamination des dispositifs médicaux réutilisables.	Un amendement sera publié – annexe informative sur l'inactivation des prions

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2009

**LE 29 OCTOBRE 2009**

**À L'HÔTEL DELTA  
QUÉBEC**

---

## PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

---

1. Mot de bienvenue de la présidente.
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 octobre 2008.
5. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée tenue le 9 octobre 2008 :
  - 5.1 Attestation d'études collégiales – Cégep de St-Laurent;
  - 5.2 Journal.
6. Rapport des activités du conseil d'administration.
7. Rapport de la trésorière.
8. Varia.
9. Élections.
10. Levée de l'assemblée.

Jacques Arsenault  
Secrétaire de l'A.G.S.

# AGS

**ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES  
EN STÉRILISATION**

*Demande d'adhésion*

S.V.P. remplir le formulaire et nous le retourner par télécopieur ou par la poste avec votre paiement de 45 \$ (moitié prix pour les étudiants en stérilisation avec preuve),

**avant le 1<sup>er</sup> juin 2010**

NOM : \_\_\_\_\_

TITRE D'EMPLOI : \_\_\_\_\_

EMPLOYEUR : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE / BUREAU : \_\_\_\_\_

TÉLÉCOPIEUR : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

Veuillez libeller votre chèque à  
**L'Association des Gestionnaires en Stérilisation**  
à l'adresse suivante :

**Luce Lafrenière**

Chef Service Stérilisation Centrale,  
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières  
1991, boul. du Carmel  
Trois-Rivières, P.Q.  
G8Z 3R9

Téléphone : (819) 697-3333 poste 69805

Télécopieur : (819) 378-9803

Adresse électronique : [luce\\_lafreniere@ssss.gouv.qc.ca](mailto:luce_lafreniere@ssss.gouv.qc.ca)

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN STÉRILISATION

TENUE LE JEUDI 9 OCTOBRE 2008  
À L'HÔTEL MORTAGNE BOUCHERVILLE

## 1 Mot de la présidente

Madame Johanne Dionne, présidente de l'Association des gestionnaires en stérilisation, adresse un mot de bienvenue à l'assemblée.

## 2 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée débute à 08h20. Soixante et un (61) membres sont présents.

## 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture par madame Johanne Dionne, présidente, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans aucun ajout.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Monique Molinari, appuyée par monsieur Daniel Houle.

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 25 octobre 2007

Après lecture par madame Johanne Dionne, présidente, le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans aucune modification.

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Christiane Lefebvre, appuyée par madame Josette Forest.

## 5. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 25 octobre 2007

### 5.1 Attestation d'études collégiales – Cégep de Saint-Laurent

Monsieur Patrick Caron, adjoint à la Direction de la formation continue du Cégep de Saint-Laurent, commente le bilan 2008 du cours en stérilisation. Il remercie tout particulièrement les professeurs pour leur implication, les intervenants du milieu pour leur participation, ainsi que les gens de l'industrie qui participent à la formation en offrant des conférences, du matériel et des équipements. Depuis la création

de l'AEC en 2004, le Cégep a procédé à deux (2) révisions de programme. À ce jour, 6 cohortes de 20 étudiants ont terminé le programme. Pour la prochaine année, le Cégep de Saint-Laurent développera un nouveau programme de reconnaissance des acquis et des compétences afin d'offrir aux employés d'expérience la reconnaissance de leurs dits acquis et compétences. Le Cégep de Saint-Laurent espère poursuivre la mise en place de partenariats avec d'autres collèges partout au Québec. Pour l'année 2009, Emploi Québec rachète un 2e groupe de formation AEC en Techniques de stérilisation. Il rappelle le besoin d'enseignants. Il explique que le Cégep de Saint-Laurent est le seul propriétaire de l'Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques de stérilisation et demeure le seul répondant en lien avec les différentes instances gouvernementales. Il demande un autre appui de l'AGS pour faire pression auprès du MSSS et du MELS afin de faire reconnaître la qualité du programme de stérilisation développé et diffusé par le Cégep et de s'assurer que cette formation de niveau collégial soit la seule reconnue. Johanne Dionne demande aux membres de l'AGS de se prononcer par un vote à main levée. La première proposition est la suivante : *« Êtes-vous en faveur d'un niveau de programme de formation initiale unique et standardisé en stérilisation? »*. Les membres votent à l'unanimité en faveur de la 1<sup>re</sup> proposition. La deuxième proposition est la suivante : *« Êtes-vous en accord de maintenir votre appui à une formation initiale d'une AEC en stérilisation? »* Les membres votent à l'unanimité en faveur de la 2e proposition. Il remercie les membres pour cet appui. Il termine en disant : « notre plus grand souhait est certainement l'obtention de la reconnaissance de la formation en stérilisation pour tous nos étudiants, anciens, présents et futurs. Un nouveau titre d'emploi représenterait sans conteste le couronnement de tous nos efforts ».

## 5.2 Journal

Madame Johanne Dionne informe les membres que madame Anne-Marie Rancourt a pris le flambeau et grâce à son implication ainsi qu'à deux (2) autres membres de l'A.G.S., madame Diane Dinelle et monsieur Philippe Petraglia, nous avons eu le plaisir de publier les deux (2) éditions prévues durant l'année. Madame Rancourt compte continuer à travailler sur le journal pour la prochaine année.

## 6. Rapport des activités du conseil d'administration

Madame Johanne Dionne fait la lecture des activités 2007-2008, rapport qui a été distribué à tous les membres.

Madame Johanne Dionne commente les différents travaux en cours et les objectifs à poursuivre pour la prochaine année.

Madame Anne-Marie Rancourt commente les travaux en cours pour l'Association au CSA., rapport qui a été distribué à tous les membres.

## 7. Rapport des activités du centre provincial de référence en stérilisation

Madame Marie-Andrée Gagnon fait la lecture des activités du CPRS. Elle commente les différents travaux en cours depuis novembre 2006 :

- Mise en place du CPRS, en partenariat avec l'INSPQ, visant à soutenir le réseau de la santé et à effectuer des recommandations au MSSS en matière de retraitement des dispositifs médicaux;
- Développement des premières lignes directrices portant sur l'endoscopie digestive;
- Élaboration du programme de formation en endoscopie digestive;
- Élaboration d'une grille d'évaluation pour effectuer les Audits englobant 150 normes;
- Suite à la demande du MSSS et d'autres demandes venant directement des établissements, plusieurs Audits ont été effectués;
- En juin dernier, trois (3) séances de formation en endoscopie digestive ont été données à Montréal et Québec pour les personnes pivot en stérilisation, les gestionnaires et professionnels concernés à travers le Québec;
- En août dernier, diffusion des lignes directrices en stérilisation, les gestionnaires et professionnels concernés à travers le Québec;
- Depuis l'ouverture du CPRS, 209 dossiers de consultation traités;

- Élaboration des lignes directrices en aménagement d'un service de stérilisation.

Le mandat du CPRS est d'une durée de trois (3) ans et il est présentement en révision au MSSS pour déterminer les prochaines orientations.

## 7. Rapport de la trésorière

Madame Lucie Lefebvre commente le bilan financier 2007 de l'A.G.S., rapport qui a été distribué à tous les membres, pour la période terminée le 31 décembre 2007 (données sur l'année calendrier: recettes et dépenses du Colloque de la même année).

## 8. Varia

Aucun point ajouté.

## 9. Élections

Madame Marie-Andrée Gagnon agit à titre de présidente d'élections. Elle a reçu deux (2) mises en candidature.

### Les membres sortants:

Madame Andrée Pelletier, secrétaire

Madame Nicole Major, directrice

Madame Lucie Roussy, directrice

Monsieur Gilles Brault, directeur

### Proposition de candidats pour l'élection des membres de l'exécutif:

Mesdames Johanne Dionne, Luce Lafrenière, Lucie Lefebvre, Diane Lagacé et Anne-Marie Rancourt et monsieur Jacques Arsenault continuent la seconde année de leur mandat de deux ans.

Madame Josette Forest propose madame Lucie Roussy pour un second mandat.

Madame Johanne Dionne propose monsieur Gilles Brault pour un second mandat.

Les membres proposés acceptent le nouveau mandat.

Félicitations aux membres du conseil d'administration.

Merci à madame Marie-Andrée Gagnon pour avoir présidé cette élection.

## 10. Levée de l'assemblée

L'assemblée générale annuelle se termine à 9h 35.

Andrée Pelletier

Secrétaire de l'A.G.S.

6-08-2009



## Formation sur le contrôle des infections pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé

Les activités de construction, de rénovation et d'entretien sont une importante cause d'infection pouvant s'avérer fatale pour les occupants des installations de soins de santé. La norme CSA relative au contrôle des infections pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien des installations de soins de santé porte sur les mesures qui permettent de réduire le risque d'infection. La version 2007 de la norme vise à informer les participants au séminaire des plus récentes exigences relatives à ce champ d'activité dynamique.



Norme CSA Z317 13-07  
En partenariat avec l'Association canadienne de normalisation (CSA)

- **Atelier 1** ► Durée : 7 heures  
Éléments fondamentaux du contrôle des infections  
À Montréal : 25 mars ou 21 septembre 2010  
À Québec : 27 avril 2010
- **Atelier 2** ► Durée : 7 heures  
Applications pratiques  
À Montréal : 26 mars ou 22 septembre 2010  
À Québec : 26 avril 2010

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE  
514 747-6521, poste 7178  
sae@cegep-st-laurent.qc.ca

[www.cegep-st-laurent.qc.ca/fc/csa](http://www.cegep-st-laurent.qc.ca/fc/csa)



## Dispositifs endoscopiques

Ce cours est axé sur la réalisation des procédés permettant le retraitement des endoscopes, principalement les méthodes de nettoyage, d'entreposage, de désinfection de haut niveau ou de stérilisation. L'accent sera mis sur le volet digestif et le développement des nouvelles technologies.

- **Dates :**  
Les vendredis : 5, 12, 19, 26 mars et 9, 16, 23, 30 avril 2010  
Les samedis : 27 mars et 24 avril 2010
- **Heure :** 8 h 00 à 16 h 00
- **Durée :** 60 heures
- **Coûts :** 148 \$\*

\* Veuillez noter qu'un montant de 30 \$ devra également être ajouté à ce montant pour les participants qui n'ont pas suivi de formation au cégep de Saint-Laurent au cours de la dernière année. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier.

[www.cegep-st-laurent.qc.ca/inscriptionfc](http://www.cegep-st-laurent.qc.ca/inscriptionfc)

# Des nouvelles du CÉGEP de Saint-Laurent

 Cégep de  
Saint-Laurent

Depuis les dernières années, nous avions l'habitude de faire un bilan des activités réalisées. Pour cette parution, nous souhaitons vous présenter l'ensemble des projets et défis que nous nous apprêtons collectivement à relever pour la prochaine année.

En partenariat avec le Ministère de la Santé (MSSS) et l'Association canadienne de normalisation (ACNOR/CSA - Canadian Standard Association) et en collaboration avec l'Institut national de santé publique (INSPQ) et le Centre de références en stérilisation (CPRS), le cégep de Saint-Laurent a le mandat de développer et d'organiser une formation des gestionnaires pour l'ensemble du processus de retraitement des dispositifs médicaux (RDM). Cette formation présentera un bref rappel de certains processus à mettre en place et des standards à atteindre pour une unité de RDM hautement performante. La formation se veut une solution permettant de répondre aux besoins d'uniformisation, de perfectionnement et de mise à niveau des personnes ayant des obligations administratives de performance pour leur service de stérilisation. Cette formation s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires, mais cible également tous autres intervenants cliniques en lien avec le RDM tels que les cliniciens pivots, les infirmières PIN et les formateurs en RDM. Cette formation de deux jours sera offerte à Québec et à Montréal au mois de mai.

Nous sommes actuellement en période d'inscription pour le cours *Dispositifs endoscopiques d'une durée de 60 heures*. Ce cours est axé sur la réalisation des procédés permettant le retraitement des endoscopes, principalement les méthodes de nettoyage, d'entreposage, de désinfection de haut niveau ou de stérilisation. L'accent sera mis sur le volet digestif et le développement des nouvelles technologies.

Nous sommes également fier d'annoncer que nous venons de signer une entente de partenariat avec la CSA afin d'offrir une formation sur la norme CSAZ317.13-07 *Contrôle des infections pendant les*

*travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé*. Cette formation porte sur les mesures qui permettent de réduire le risque d'infection. La version 2007 de la norme vise à informer les participants au séminaire des plus récentes exigences relatives à ce champ d'activité dynamique.

De plus, il est également important de souligner que nous avons un groupe de seize étudiants qui cheminent actuellement dans un processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Ces étudiants occupaient déjà un poste de préposé à la stérilisation et obtiendront leur attestation d'études collégiales (AEC) à la fin de leur cheminement. Nous tenons à les féliciter pour leur courage de concilier travail, études et famille et nous savons que ce n'est pas toujours facile! Félicitations à tout le groupe. La période d'inscription pour un nouveau groupe débutera dès le mois de mars et la formation débutera en septembre.

Dans le cadre de la nouvelle certification CSA, il est important de souligner que 8 des 46 participants, ayant obtenu la certification CSA en 2009, sont des diplômés du cégep de Saint-Laurent, ce qui donne une représentation de 17 % à l'échelle canadienne.

Pour obtenir davantage d'information pour l'ensemble de nos activités, nous vous invitons à consulter notre site web à l'adresse suivante :

<http://www.cegep-st-laurent.qc.ca/fc/csa>

Nous ne pouvons terminer sans prendre le temps de remercier l'équipe de professeurs qui travaille avec cœur et passion à offrir une formation de qualité. Nous désirons aussi féliciter les étudiants finissants et leur souhaiter bonne chance pour leur nouvelle carrière!

L'équipe de la Formation continue  
Cégep de Saint-Laurent

## TARIFICATION PUBLICITAIRE 2009-2010

*Le journal de l'Association des gestionnaires en stérilisation du Québec.*

DESCRIPTION	DIMENSIONS	1 PARUTION	4 PARUTIONS (2 ANS)
Carte d'affaires (noir)	3 5/8" x 2 1/8"	125 \$	450 \$
1/4 de page	3 3/4" x 4 5/8"	225 \$	800 \$
1/2 page	7 1/2" x 4 7/8"	325 \$	1200 \$
1 page	7 1/2" x 11"	625 \$	2200 \$



**SL** Cégep de  
Saint-Laurent

Direction de la formation continue

# Formation des gestionnaires pour le retraitement des dispositifs médicaux

**Cette formation permettra aux participants  
d'obtenir un aperçu des notions générales  
reliées au retraitement des dispositifs  
médicaux (RDM) qui sont nécessaires  
au service de stérilisation pour répondre  
adéquatement aux standards de qualité  
exigés par Agrément Canada dans le cadre du  
programme Qmentum.**

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ-LE :

514 747-6521, poste 7178  
sae@cegep-st-laurent.qc.ca

*En partenariat avec le ministère  
de la Santé et des Services Sociaux (MESS)  
et l'Association canadienne  
de normalisation (CSA)*

- ▶ **Durée :** 14 heures (2 jours)
- ▶ **Dates :** à Québec : 18 – 19 mai  
à Montréal : 26 – 27 mai
- ▶ **Coûts :** 350 \$  
*Programme de formation subventionné  
en partie par le ministère de la santé  
(MSSS)*

#### CLIENTÈLE CIBLE

Toute personne ayant une responsabilité dans l'application des normes et autres sources documentaires utilisées dans le cadre de la pratique en retraitement des dispositifs médicaux ou pour de la formation du personnel (transfert de connaissances).

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires, mais cible également tous autres intervenants cliniques en lien avec le RDM tels que les cliniciens pivots, les infirmières PIN et les formateurs en RDM.

[www.cegep-st-laurent.qc.ca/fc/csa](http://www.cegep-st-laurent.qc.ca/fc/csa)

# LE VOICI !!!

## LE STÉRILISATEUR COMPACT À BASSE TEMPÉRATURE

CONÇU POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DES  
HÔPITAUX ET DES CLINIQUES MÉDICALES

### *Le Système de Stérilisation* **STERRAD® NX™**

Avec plus de 170 stérilisateur **STERRAD®** installés au Canada, **ADVANCED STERILIZATION PRODUCTS**, une unité de Produits médicaux Johnson & Johnson, est fière de vous présenter le **STERRAD® NX™**.

Le **STERRAD® NX™** est équipé de la technologie brevetée de stérilisation à basse température pour articles sensibles à la chaleur et à l'humidité tels que des endoscopes flexibles et télescopes rigides. En plus, de par son format compact, le **STERRAD® NX™** offre la portabilité à une fraction du prix des appareils plein format. Le **STERRAD® NX™** offre la rapidité sans risques pour la santé du personnel et sans émissions toxiques pour l'environnement: les articles pré-emballés sont stérilisés en moins de 40 minutes.

*Le moment est arrivé.* La stérilisation à basse température peut être à la fois **RAPIDE, FACILE, SÉCURITAIRE, PORTATIVE** et **ABORDABLE**.

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE STERRAD® NX™  
VEUILLEZ CONTACTER VOTRE REPRÉSENTANT ASP**

**ASP** ADVANCED STERILIZATION PRODUCTS

Provinces de l'Ouest et Maritimes: 1-800-668-9045

Ontario: 1-800-268-5577

Québec: 1-800-668-9067

Toronto: 905-946-9501

**STERRAD® NX™** est une marque de commerce

PRODUITS MÉDICAUX

**Johnson & Johnson**

MEDICAL PRODUCTS

UNE DIVISION DE **Johnson & Johnson, INC.**



## ***La stérilisation et son processus***

### ***Nettoyage***

Gamme complète de détergents et désinfectants à instruments

### ***Préparation de l'emballage***

Gamme complète de produits Steriking de Wipak

### ***Programme de contrôle de la stérilisation de 3M***

#### ***Contrôle de la charge***

Précis et fiables, les indicateurs biologiques à lecture rapide Attest<sup>mc</sup> vous permettent de libérer les charges en 1 ou 3 heures



#### ***Contrôle de l'équipement***

##### ***Nouveau!***

Le paquet-test Bowie-Dick de 3M ...  
Le plus performant sur le marché



#### ***Contrôle des paquets***

StériGage<sup>mc</sup> ...  
L'intégrateur dans une classe à part.



### ***En collaboration avec 3M Canada***

Service à la clientèle, Dismed

Téléphone: (514) 355-6988, sans frais 1-800-567-3219

Télécopieur: (514) 493-6608, sans frais : 1-800-882-6608

Courriel: sac@dismed.com

nouvelle  
annonce à  
venir...??